

PROGRAMME DE FORMATION

Troubles de la personnalité et troubles du contrôle des impulsions

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

5.00 jour(s)
35:00 heures

Public

Tout professionnel médical, paramédical, social, éducatif et des divers services intervenant auprès de personnes présentant des troubles de la personnalité ou des difficultés du contrôle des impulsions.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 14 p.

Objectifs de la formation

Définir les troubles de la personnalité et les troubles du contrôle des impulsions.

Décrire leurs caractéristiques et évolution.

Identifier les troubles associés.

Différencier les troubles les uns des autres afin de mieux se situer vis-à-vis des personnes présentant ces troubles et adapter leur prise en charge.

Programme

Modèles de la personnalité et classifications.

L'approche catégorielle du DSM 5 : les types antisocial, évitant, borderline, narcissique, obsessionnel-compulsif et schizotypique.

L'approche dimensionnelle : émotion négative, détachement, antagonisme, désinhibition, psychoticisme.

Critères diagnostiques.

Approches thérapeutiques et pratiques d'accompagnement.

Approches psychanalytiques et neurocognitives de l'impulsivité.

Méthodes et supports

" Apports théoriques. Exercices et études de cas cliniques. Échanges. "

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

A l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.